

Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 26 novembre 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : installer une rampe – dernière relance.

Lyon 1er Adt – Fiche N°23 B

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Je vous le dis tout net : je suis vraiment mécontent !

En effet, le 10 novembre 2020, **il y a donc 4 ans**, je vous ai adressé la Fiche Créer N°23 A pour demander l'installation d'une rampe (en bois ou inox) en plein milieu de la grande largeur des escaliers situés place Tolozan / quai Lassagne (➔ photo page 2).

Dans mon courrier, j'ai bien évidemment reconnu qu'il existe à chaque extrémité de ces escaliers un rebord plat. Toutefois, quand un piéton fragile se sent en insécurité ou a des difficultés physiques pour monter ou descendre des marches d'escaliers, il préfère saisir avec ses doigts, agripper un élément plutôt que de poser simplement sa main. Voilà pourquoi cette rampe sera fort utile en cet endroit.

J'ai relancé cette demande verbalement par deux fois lors d'un entretien dans votre bureau en Mairie du 1er Adt. La deuxième fois était le mercredi 24 juillet dernier, où **vous vous êtes engagé** à me donner une réponse, quelle qu'elle soit.

Quatre mois après votre engagement, je n'ai toujours reçu aucune réponse de votre part.

Aussi, ce sera ma dernière relance. Je ne vais pas vous supplier, vous implorer, perdre mon temps de bénévolat à simplement obtenir une réponse (positive ou négative) pour une demande d'aménagement aussi simple qu'une rampe d'escaliers :

- ➔ soit vous êtes pour l'existence de cette rampe, et vous demandez au Grand Lyon son installation.
- ➔ soit vous êtes contre l'existence de cette rampe, et vous avez le courage politique de me le dire.

Quoi qu'il en soit, peu à peu, je me rends compte que, in fine, les élus écologistes sont comme les autres élus. Quand ils n'ont pas décidé eux-mêmes d'un aménagement, si simple soit-il, ils traitent les demandes des citoyens – qui plus est bénévoles ! – avec une légèreté, voire avec un dédain, qui explique en grande partie la crise réelle de défiance des citoyens français envers la classe politique.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes salutations.

Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Yasmine BOUAGGA – Maire du 1er Adt
- Association Quartier des Capucins Lyon les Pentes
- Le Progrès-Quartiers

Une grande largeur, des escaliers un peu raides et très nombreux. Une simple rampe installée au milieu peut faciliter la vie quotidienne de certains piétons. Toutefois, pour éviter que des skaters ou patineurs ne puissent l'utiliser comme « un jeu » en glissant dessus, cette rampe ne doit pas être une double rampe.

